

# Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Suchabfrage	<b>23.04.2024</b>
Thema	<b>Wirtschaftspolitik</b>
Schlagworte	<b>Aussenwirtschaftspolitik, Klimapolitik</b>
Akteure	<b>Keine Einschränkung</b>
Prozesstypen	<b>Keine Einschränkung</b>
Datum	<b>01.01.1965 - 01.01.2021</b>

# Impressum

## Herausgeber

Année Politique Suisse  
Institut für Politikwissenschaft  
Universität Bern  
Fabrikstrasse 8  
CH-3012 Bern  
[www.anneepolitique.swiss](http://www.anneepolitique.swiss)

## Beiträge von

Hirter, Hans  
Schär, Suzanne  
Zumbach, David  
Zumofen, Guillaume

## Bevorzugte Zitierweise

Hirter, Hans; Schär, Suzanne; Zumbach, David; Zumofen, Guillaume 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Wirtschaftspolitik, Aussenwirtschaftspolitik, Klimapolitik, 1992 – 2020*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. [www.anneepolitique.swiss](http://www.anneepolitique.swiss), abgerufen am 23.04.2024.

# Inhaltsverzeichnis

<b>Allgemeine Chronik</b>	1
<b>Wirtschaft</b>	1
Wirtschaftspolitik	1
Konjunkturlage- und politik	6
Strukturpolitik	6
Wettbewerb	8
Wirtschaftsordnung	10

# Abkürzungsverzeichnis

<b>UNO</b>	Organisation der Vereinten Nationen
<b>EFTA</b>	Europäische Freihandelsassoziation
<b>BöB</b>	Bundesgesetz über das öffentliche Beschaffungswesen
<b>WTO</b>	Welthandelsorganisation
<b>SECO</b>	Staatssekretariat für Wirtschaft
<b>APK-SR</b>	Aussenpolitische Kommission des Ständerates
<b>SiK-SR</b>	Sicherheitspolitische Kommission des Ständerates
<b>WAK-SR</b>	Kommission für Wirtschaft und Abgaben des Ständerates
<b>SiK-NR</b>	Sicherheitspolitische Kommission des Nationalrates
<b>SNB</b>	Schweizerische Nationalbank
<b>APK-NR</b>	Aussenpolitische Kommission des Nationalrates
<b>EU</b>	Europäische Union
<b>EVD</b>	Eidgenössisches Departement für Wirtschaft, Bildung und Forschung
<b>BIP</b>	Bruttoinlandsprodukt
<b>EWR</b>	Europäischer Wirtschaftsraum
<b>EZV</b>	Eidgenössische Zollverwaltung
<b>KMU</b>	Kleine und mittlere Unternehmen
<b>SBB</b>	Schweizerische Bundesbahnen
<b>WAK-NR</b>	Kommission für Wirtschaft und Abgaben des Nationalrats
<b>GSoA</b>	Gruppe für eine Schweiz ohne Armee
<b>EG</b>	Europäische Gemeinschaft
<b>SchKG</b>	Bundesgesetz über Schuldbetreibung und Konkurs
<b>KG</b>	Kartellgesetz
<b>KMV</b>	Verordnung über das Kriegsmaterial
<b>WEKO</b>	Wettbewerbskommission
<b>TTIP</b>	Transatlantische Handels- und Investitionspartnerschaft
<b>MEM</b>	Maschinen-, Elektro- und Metallindustrie
<b>AG</b>	Aktiengesellschaft
<b>SVVK</b>	Schweizer Verein für verantwortungsbewusste Kapitalanlagen

---

<b>ONU</b>	Organisation des Nations unies
<b>AELE</b>	Association européenne de libre-échange
<b>LMP</b>	Loi fédérale sur les marchés publics
<b>OMC</b>	Organisation mondiale du commerce
<b>SECO</b>	Secrétariat d'Etat à l'économie
<b>CPE-CE</b>	Commission de politique extérieure du Conseil des Etats
<b>CPS-CE</b>	Commission de la politique de sécurité du Conseil des Etats
<b>CER-CE</b>	Commission de l'économie et des redevances du Conseil des Etats
<b>CPS-CN</b>	Commission de la politique de sécurité du Conseil national
<b>BNS</b>	Banque nationale suisse
<b>CPE-CN</b>	Commission de politique extérieure du Conseil national
<b>UE</b>	Union européenne
<b>DFE</b>	Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche
<b>PIB</b>	Produit intérieur brut
<b>EEE</b>	l'Espace économique européen
<b>AFD</b>	Administration fédérale des douanes
<b>PME</b>	petites et moyennes entreprises
<b>CFF</b>	Chemins de fer fédéraux suisses
<b>CER-CN</b>	Commission de l'économie et des redevances du Conseil national
<b>GSsA</b>	Groupe pour une Suisse sans Armée
<b>CE</b>	Communauté européenne
<b>LP</b>	Loi fédérale sur la poursuite pour dettes et la faillite
<b>LCart</b>	Loi sur les cartels
<b>OMG</b>	Ordonnance sur le matériel de guerre
<b>COMCO</b>	Commission de la concurrence
<b>TTIP</b>	Transatlantic Trade and Investment Partnership
<b>MEM</b>	Industrie des machines, des équipements électriques et des métaux
<b>SA</b>	Société anonyme



# Allgemeine Chronik

## Wirtschaft

### Wirtschaftspolitik

#### Wirtschaftspolitik

**BERICHT**  
DATUM: 03.03.1992  
HANS HIRTER

In seinem im Frühjahr publizierten Aussenwirtschaftsbericht 1991 hatte der Bundesrat massive ordnungspolitische Kritik an der schweizerischen Politik der letzten Jahre geübt und – gerade angesichts der diesbezüglichen Bestrebungen in der EG – eine Verschärfung des Wettbewerbs als unabdingbar bezeichnet. Bundesrat Delamuraz hatte bei einer vom früheren Wirtschaftsdiplomaten und heutigen Vizepräsidenten des ABB-Konzerns, David de Pury, geleiteten "**Arbeitsgruppe Ordnungspolitik**" einen Bericht mit konkreten Handlungsvorschlägen in Auftrag gegeben. Die von den Experten aus Wissenschaft und Wirtschaft empfohlenen **Deregulierungsmassnahmen**, welche entscheidend zu einer Revitalisierung des Wirtschaftsstandorts Schweiz beitragen könnten, erstreckten sich über neun verschiedene Bereiche. Einige dieser Massnahmen, namentlich bezüglich der Liberalisierung des Arbeitsmarkts, waren allerdings bereits Teil des EWR-Vertrags. Nachdem es Delamuraz offensichtlich nicht gelungen war, seine Regierungskollegen von den Rezepten der Gruppe de Pury zu überzeugen, beschloss der Bundesrat Ende April, eine Kommission mit Vertretern aus allen Departementen einzusetzen, um ein erstes konkretes Massnahmenpaket auszuarbeiten. Später kündigte der Vorsteher des EVD dann an, dass er konkrete Massnahmen erst nach dem Entscheid über den EWR-Beitritt vorschlagen werde.<sup>1</sup>

**MOTION**  
DATUM: 10.12.1992  
HANS HIRTER

Während diese Bestrebungen bei der SP auf Skepsis stiessen, wollten die bürgerlichen Parteien nicht abseits stehen. Die Fraktionen der FDP, der CVP, der SVP und der Liberalen arbeiteten gemeinsam **Motionen für eine ordnungspolitische Erneuerung** aus. Dabei reichten Vertreter einer jeden Partei zu einem bestimmten Teil eine Motion in beiden Räten ein: die LP zum Wettbewerbsrecht, die FDP zur Finanzpolitik, die SVP zur Liberalisierung des Arbeitsmarkts und die CVP zur Aus- und Weiterbildung. Diese Vorstösse wurden in der Dezembersession behandelt, wobei von den Sprechern der bürgerlichen Parteien betont wurde, dass ein umfassendes Deregulierungsprogramm gerade nach der Ablehnung des EWR-Beitritts für den Wirtschaftsstandort Schweiz von besonderer Bedeutung sei. Die Motionen zur Finanz- und zur Bildungspolitik wurden von beiden Räten überwiesen, diejenigen zur Wettbewerbspolitik und zum Arbeitsmarkt jedoch teilweise in Postulate umgewandelt.<sup>2</sup>

**BUNDESRATSGESCHÄFT**  
DATUM: 17.03.2016  
GUILLAUME ZUMOFEN

Le **rapport sur la politique économique extérieure de 2015** a été présenté dans les chambres parlementaires. Ce rapport a notamment mis en avant la qualité des infrastructures, la flexibilité du marché du travail et le faible fardeau administratif comme principaux vecteurs de développement de la place économique suisse. En outre, il a rappelé que la Suisse doit faire face à l'internationalisation des processus de production et à des variations structurelles récurrentes. Ainsi, le rapport a pointé du doigt l'adoption de l'initiative «Contre l'immigration de masse» en 2014 et les conséquences qui en découlent pour la politique économique extérieure.

D'un côté, le Conseil national a pris acte du rapport. De plus, il a adopté trois accords internationaux. L'adhésion du Guatemala aux accords de libre-échange entre l'AELE et les Etats d'Amérique centrale, et des nouvelles mesures tarifaires des douanes ont été adoptées à l'unanimité. Par contre, l'UDC s'est opposé à l'accord de libre-échange entre l'AELE et l'Albanie et la Serbie. Néanmoins, le parti agrarien n'a pas réussi à convaincre au-delà de son parti politique. L'accord a donc été adopté par 128 voix contre 60. La chambre du peuple a donc suivi sa Commission de politique extérieure (CPE-CN) qui a recommandé l'adoption des accords par 14 voix contre 4 et 2 abstentions.

D'un autre côté, le Conseil des Etats a pris acte du rapport puis adopté tacitement les trois accords internationaux. La chambre a suivi sa Commission de politique extérieure (CPE-CE) qui préconisait l'adoption à l'unanimité.<sup>3</sup>

**BUNDESRATSGESCHÄFT**  
DATUM: 06.03.2017  
GUILLAUME ZUMOFEN

Lors de la session de printemps, les deux conseils ont étudié le rapport sur la **politique économique extérieure 2016**. Les deux chambres ont approuvé le rapport à l'unanimité. En résumé, le rapport se focalise sur les opportunités et risques pour la politique économique extérieure suisse. Plus précisément, le rapport s'attache à définir les conditions-cadres optimales pour l'économie helvétique. Plusieurs points méritent d'être soulevés. Tout d'abord, le rapport souligne la percée d'une vision protectionniste dans le commerce mondial. En effet, des élans de nationalisme économique ont propagé, durant l'année 2016 en particulier, des voix contre le libre-échange et la mondialisation dans son ensemble. Ces cris qui résonneront encore en écho durant l'année 2017 forcent la Suisse à bien réfléchir à sa stratégie commerciale. Le Brexit mais aussi la volonté de l'administration Trump de se retirer du Partenariat Transatlantique de commerce et d'investissement (TTIP) sont deux exemples marquants de cette tendance. Ensuite, le rapport précise que la Suisse doit profiter des mutations structurelles rapides qui secouent le monde. Progression de la numérisation, internationalisation des flux ou encore émergence de nouveaux produits et services symbolisent cette nouvelle vague sur laquelle l'économie suisse doit surfer. En particulier, le rapport met en évidence l'importance de la numérisation pour une économie pauvre en ressources naturelles comme la Suisse. Dans cette optique, plusieurs réglementations, comme celles sur les technologies financières (FinTech), doivent être adaptées à ce tournant technologique. Finalement, le rapport rappelle que la Suisse continue à tisser son réseau d'accords de libre-échange.<sup>4</sup>

**INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN**  
DATUM: 24.05.2019  
GUILLAUME ZUMOFEN

Dans le cadre du projet chinois de nouvelle route de la Soie, la Suisse a signé des accords afin de faciliter les **investissements privés suisses en Chine**. Cet accord a été conclu lors du deuxième Belt and Road Forum organisé par la Chine auquel participait le président de la Confédération Ueli Maurer.<sup>5</sup>

**VOLKSINITIATIVE**  
DATUM: 14.06.2019  
GUILLAUME ZUMOFEN

L'initiative populaire **Pour une interdiction du financement des producteurs de matériel de guerre** a pour objectif d'interdire à la Banque nationale suisse (BNS), aux fondations, et aux institutions de prévoyance publique et de la prévoyance professionnelle, d'investir dans des entreprises productrices de matériel de guerre. Pour être précis, l'initiative définit les producteurs de matériel de guerre comme toutes les entreprises qui tirent 5 pour cent ou plus de leur chiffre d'affaire de la production de matériel de guerre. Ce seuil classe, par exemple, Ruag, Airbus ou Boeing dans cette catégorie.

Le Conseil fédéral a préconisé le rejet de l'initiative populaire. Bien qu'il rejoigne les préoccupations des initiants, il considère que l'initiative n'atteindrait pas son objectif premier et nuirait à la place économique helvétique. D'abord, il a rappelé qu'un débat sur la production de matériel de guerre n'a de légitimité qu'à l'échelle internationale. Or, ni les Nations Unies (ONU), ni aucune autre institution internationale n'a ouvert, pour le moment, ce débat. Ensuite, il a précisé les risques de surcharge administrative et de réduction de la diversification des portefeuilles. En outre, il a pointé du doigt l'entrave à l'indépendance de la BNS et le risque de création d'un précédent qui s'appliquerait ensuite, potentiellement, à des sujets comme le tabac ou le charbon. Finalement, il a mentionné les conséquences pour les nombreuses PME helvétiques de l'industrie MEM qui s'inscrivent comme un maillon de la chaîne de production d'armement.

**BERICHT**  
DATUM: 31.12.2019  
GUILLAUME ZUMOFEN

### Rétrospective annuelle 2019: Politique économique

En 2019, la politique économique helvétique a été influencée par la conjoncture mondiale morose. Si la balance commerciale de 2018 affichait un bilan fortement excédentaire, que le PIB 2018 croissait de 2,8 pour cent, ou encore que le tourisme connaissait une croissance positive de 3,8 pour cent en 2018, le spectre de la récession a terni les perspectives économiques en 2019. Des replis successifs du PIB et un indice manufacturier à la baisse ont poussé de nombreux acteurs économiques à faire du pied à la BNS pour une politique monétaire renforcée. La guerre commerciale sino-américaine et le Brexit ont logiquement pesé sur ces sombres perspectives économiques. C'est dans ce contexte que le message sur la **promotion économique 2020-2023** a été débattu. Les chambres ont revu à la hausse l'enveloppe initialement prévue de 373,1 à 389,8 millions de francs. Cette enveloppe est principalement destinée aux PME, au tourisme et aux exportations.

Toujours en rapport avec les tendances mondiales, trois aspects ont particulièrement résonné sous la coupole fédérale: les **PME et start-ups**, la durabilité et l'égalité, et le franc fort. Premièrement, un fonds d'innovation pour les start-ups et PME a été lancé afin de garder, en Suisse, le savoir-faire et les emplois issus de l'innovation. En parallèle, plusieurs objets ont attaqué le fardeau administratif et la réglementation qui pèse sur les entreprises helvétiques. L'objectif de ces objets est de garantir la compétitivité et le dynamisme de la place économique suisse. Le Parlement, ainsi que le Conseil fédéral, ont reconnu l'importance des PME dans le tissu économique helvétique et la nécessité d'alléger leur charge administrative. La majorité des objets sur le sujet ont été adoptés.

Deuxièmement, l'initiative populaire «**Entreprises responsables – pour protéger l'être humain et l'environnement**» a engendré des débats fleuves dans les chambres fédérales. Le Conseil fédéral proposait le rejet de l'initiative populaire et du contre-projet indirect, issu de la modernisation du droit de la société anonyme (SA), estimant que l'un et l'autre étaient trop excessifs et mettaient en danger la prospérité helvétique. Alors que le Conseil national a maintenu sa proposition de contre-projet indirect, le Conseil des Etats a adopté une motion d'ordre renvoyant l'objet en commission pour une nouvelle analyse. Ce renvoi intervient après une ultime intervention du Conseil fédéral qui proposait la mise en consultation d'un projet de loi sur les rapports de durabilité en cas de refus de l'initiative et du contre-projet indirect. D'aucuns ont accusé la droite libérale de repousser le débat à l'aube des élections d'octobre 2019. En outre, la modernisation du droit de la société anonyme a partiellement concrétisé les revendications de la grève féministe et des femmes du 14 juin. En effet, les chambres ont adopté des **quotas de femmes** dans les directions et les conseils d'administrations. Les entreprises concernées ont cinq années pour atteindre ces quotas, qui ne s'accompagnent néanmoins d'aucune sanction.

Troisièmement, le franc fort a continué de secouer l'économie. Une initiative populaire «**Stop à l'îlot de cherté – pour des prix équitables**» a été déposée. Si le Conseil fédéral rejoint les préoccupations des initiants, il a soumis un contre-projet indirect, estimant que les mesures préconisées rataient leur cible. Dans le même temps, plusieurs objets ayant pour objectif de tacler l'îlot de cherté helvétique ont été débattus au Parlement. Bien que l'objectif fut similaire, ces objets ont pris des chemins variés comme la simplification des procédures de contrôle liées au principe du Cassis-de-Dijon, la modification de la loi sur les cartels (LCart), la baisse ou la suppression de la franchise-valeur dans le tourisme d'achat, ou encore la modernisation des contrôles de douane. Au final, les chambres et le Conseil fédéral se sont appuyés sur l'initiative populaire, pas encore débattue en chambre, pour rejeter ces objets.

Une troisième initiative populaire a bousculé la politique économique helvétique. Cette initiative, dite «initiative correctrice», veut interdire les **exportations de matériel de guerre** vers les pays en guerre civile ou qui ne respectent pas les droits de l'homme. Elle découle d'une motion PBD qui visait l'élargissement de la base démocratique des exportations d'armes.

Toujours avec un regard vers l'extérieur, les investissements directs étrangers sur le sol helvétique ont également été au cœur des débats. La publication de deux rapports et une motion ont questionné le risque des investissements directs étrangers pour la sécurité nationale. Alors que la motion a été adoptée, la frange libérale du Parlement s'est dressée contre toutes mesures protectionnistes.

En parallèle, le curseur des débats a aussi ciblé le marché intérieur suisse. La **révision de la loi sur les marchés publics** (LMP), l'adoption de l'accord sur les marchés publics de l'OMC et plusieurs objets sur les marchés fermés de la Confédération ont participé directement ou indirectement au débat sur les marchés publics. Les risques de concurrence déloyale provoqués par les entreprises publiques a été au cœur des discussions et, lors de la révision de la LMP, une conférence de conciliation a été nécessaire pour trouver un accord.

D'autres thématiques ont également été débattues en 2019. D'abord, la Suisse a conclu un accord de libre-échange avec les pays du Mercosur. L'agriculture helvétique et le camp rose-vert – qui a pointé du doigt un manque de respect de l'environnement et des droits de l'homme dans ces pays – ont fortement critiqué cet accord. Puis, le statut de trust a été introduit dans l'ordre juridique helvétique. Une motion qui force les plateformes commerciales à avoir un domicile de notification en Suisse a également été adoptée. Cette mesure a pour objectif de renforcer l'application du droit suisse en ligne. Ensuite, la lutte contre les faillites abusives a été enclenchée. Une modification de la loi sur les poursuites et la faillite (LP) était à l'agenda. Finalement, la COMCO a été fortement mise à contribution avec une amende pour accords de soumission illicites pour le cartel de la construction routière dans le canton des Grisons, un accord à



l'amiable pour des accords verticaux illicites pour Stöckli Swiss Sport SA et une analyse de l'éventuel rachat d'UPC par Sunrise.<sup>6</sup>

**VOLKSINITIATIVE**  
DATUM: 12.03.2020  
GUILLAUME ZUMOFEN

Le **Conseil national** a rejoint les recommandations du Conseil fédéral et **rejeté l'initiative populaire du Groupe pour une Suisse sans armée (GSsA) sur le financement des producteurs de matériel de guerre**. Les débats en chambre ont pris la forme d'un clivage traditionnel gauche-droite. Au final, l'initiative populaire a été rejetée par 120 voix contre 71 et 2 abstentions. Les voix de l'UDC, du PLR, du PVL et du groupe du centre ont rejeté en bloc l'initiative. De plus, un contre-projet initié par la gauche et soutenu, cette fois, par le PVL a également été rejeté. La commission de la politique de sécurité du Conseil national (CPS-CN) recommandait également le rejet de l'initiative par 17 voix contre 8. La majorité a estimé ainsi que l'initiative était non seulement irréalisable, mais que son impact potentiel serait minime. A l'opposé, une minorité a relevé la dimension éthique qu'entraîne des investissements dans du matériel de guerre.

Lors des discussions, le conseiller fédéral Parmelin a pointé du doigt l'impact réel de l'initiative populaire sur un marché où la Suisse joue un rôle infime, a rappelé l'indépendance de la Banque nationale suisse (BNS) et mentionné l'impact économique pour certaines PME. Puis, la droite a appuyé cette argumentation en insistant sur les risques économiques pour la place industrielle et financière helvétique. A l'opposé, la gauche a mis en avant l'image et la crédibilité de la Suisse, considéré que les Helvètes avaient leur mot à dire sur l'utilisation de leurs retraites par les caisses de pension et qu'il était incohérent que la BNS investisse dans des producteurs de matériel de guerre alors que la Suisse prônait la paix. Au final, l'argument économique avancé par la droite et le Conseil fédéral a été décisif.<sup>7</sup>

**VOLKSINITIATIVE**  
DATUM: 19.06.2020  
GUILLAUME ZUMOFEN

A l'identique de la chambre du peuple, la **chambre des cantons a rejeté l'initiative populaire «Pour une interdiction du financement des producteurs de matériel de guerre»**. Les sénatrices et sénateurs ont rejeté l'initiative par 32 voix contre 13. Ils ont également refusé un contre-projet indirect par 31 voix contre 14. Le Conseil des Etats a ainsi suivi les recommandations de sa Commission de la politique de sécurité (CPS-CE) qui préconisait de rejeter l'initiative par 10 voix contre 1 et 2 abstentions. La CPS-CE a notamment souligné le risque d'affaiblissement pour l'économie helvétique, les risques pour la prévoyance professionnelle et l'importance de l'autonomie de la Banque nationale suisse (BNS). Au final, seul le camp rose-vert a soutenu l'initiative populaire.<sup>8</sup>

**VOLKSINITIATIVE**  
DATUM: 19.06.2020  
GUILLAUME ZUMOFEN

L'**initiative populaire** du Groupe pour une Suisse sans armée (GSsA) a pour objectif d'interdire le **financement de matériel de guerre** par la Banque nationale (BNS), les caisses de pension helvétiques, les assurances et les banques en Suisse. En ligne avec la recommandation du Conseil fédéral, les deux chambres ont rejeté l'initiative populaire.

Le texte a été écarté par la chambre des cantons par 32 voix contre 13, et par la chambre du peuple par 125 voix contre 72. L'initiative sera donc **soumise au peuple en votation**.<sup>9</sup>

**VOLKSINITIATIVE**  
DATUM: 29.11.2020  
GUILLAUME ZUMOFEN

Dans les urnes, **l'initiative populaire «Pour une interdiction du financement des producteurs de matériel de guerre» a été rejetée par 57.5 pourcent de la population helvétique** et par 17 5/2 cantons. L'initiative avait été lancée par le Groupe pour une Suisse sans armée (GSsA) et les Jeunes Verts. Le comité d'initiative a mis en avant l'argument éthique, et refusé l'argument économique citant en exemple des acteurs financiers ayant déjà renoncé aux investissements dans des entreprises d'armement. A l'inverse, le Conseil fédéral et le Parlement ont préconisé un rejet de l'initiative. Ils estimaient que l'initiative prêterait la place économique et financière helvétique, et que l'interdiction de financement en vigueur était suffisante. Si les arguments étaient clairement entérinés, la campagne sur cette initiative populaire a été relativement éclipsée par la campagne sur l'initiative sur les multinationales responsables. Le débat n'a donc jamais occupé le haut de l'affiche. Au final, à 11 années d'écart, mais exactement à la même date, l'initiative populaire «Pour une interdiction du financement des producteurs de matériel de guerre» a connu le même sort que l'initiative populaire «Pour l'interdiction d'exporter du matériel de guerre», rejetée par 68.2 pourcent de la population helvétique en novembre 2009.

Pour être précis, cette initiative populaire visait l'interdiction à la Banque nationale suisse (BNS), aux fondations, ainsi qu'aux institutions de la prévoyance publique et de la prévoyance professionnelle d'investir dans des producteurs de matériel de guerre. D'abord, l'initiative définissait les producteurs de matériel de guerre comme toutes les entreprises dont plus de 5 pourcent de leur chiffre d'affaires annuel provient de la production de matériel de guerre. Ensuite, l'initiative englobait l'ensemble des activités financières telles que l'octroi d'un crédit, d'un prêt, d'une donation, ou l'acquisition de titres ou de parts de produits financiers.

Au Parlement, l'initiative n'a été soutenue que par le camp rose-vert qui a néanmoins plaidé en vain. Les arguments éthiques, de crédibilité de la Suisse et de transparence sur les placements des caisses de pension n'ont pas été entendus par la majorité du Parlement. Le PLR, l'UDC, le PDC, le PBD et les Vert'libéraux y ont opposé le risque d'affaiblissement économique, d'affaiblissement de la prévoyance professionnelle et l'autonomie de la BNS. La majorité des parlementaires, ainsi que le Conseil fédéral, a donc estimé que l'impact «minim» de l'initiative sur la paix dans le monde ne contrebalançait pas l'impact «réel» sur l'économie helvétique. Le Conseil national a refusé l'initiative populaire par 125 voix contre 72. Le Conseil des Etats l'a refusé par 32 voix contre 13.

Comme indiqué préalablement, la campagne sur l'initiative «Pour une interdiction du financement des producteurs de matériel de guerre» a peiné à s'imposer sur l'agenda politique helvétique. Cette difficulté est probablement à mettre à la charge de l'initiative sur les multinationales responsables et du Covid-19 qui ont monopolisé l'attention des médias helvétiques. Durant la campagne, seulement 2 pourcent des articles de presse ont traité de l'initiative. Du côté des annonces publicitaires, uniquement 158 annonces ont été comptabilisées dans la presse recensée par Année Politique Suisse. En comparaison avec l'ensemble des votations depuis 2013, le nombre d'annonces sur l'initiative populaire sur le financement de matériel de guerre est inférieur à la moyenne (environ 250 par votation), mais se situe exactement à la médiane. La forte majorité des annonces publicitaires est à mettre au crédit des opposants à l'initiative (128 annonces).

Dans l'ensemble, le soutien à l'initiative populaire s'est érodé au fil de la campagne. Alors que l'institut gfs.bern annonçait un soutien à 54 pourcent à la fin octobre, l'initiative a finalement été largement rejetée par 57.5 pourcent de la population helvétique. Les arguments éthiques, qui pesaient en début de campagne, ont été balayés par les arguments économiques promulgués par les opposant-e-s. Néanmoins, le GSsA a estimé que le débat sur l'initiative populaire avait permis une moralisation des investissements suisses. Il a cité en exemple les caisses de pensions publiques comme Publica, LaPoste, CFF, Zürich, Bâle-Campagne, les organismes privés comme Migros et Mobilière, et la SUVA qui ont rejoint l'Association suisse pour des investissements responsables (ASIR).

La thématique de l'exportation d'armements va continuer d'occuper l'agenda politique. En effet, une initiative populaire contre les exportations d'armes dans les pays en guerre civile (initiative correctrice) veut retirer au Conseil fédéral la décision d'exportation d'armes vers des pays en proie à une guerre civile. Le Conseil fédéral planche sur un contre-projet indirect.

#### **Votation du 29 novembre 2020**

Participation: 46.93%

Oui: 1'081'731 (42.55%) / Cantons: 3 1/2

Non: 1'460'755 (57.45%) / Cantons: 17 5/2

Consignes de vote:

- Oui: PS, Verts, PEV, USS, GSsA

- Non: PDC, UDC, PLR, PVL, PBD, UDF, EconomieSuisse, Union Patronale Suisse, USAM, ASIP, ASA<sup>10</sup>

## Konjunkturlage- und politik

BUNDESRATSGESCHÄFT  
DATUM: 20.03.2015  
GUILLAUME ZUMOFEN

Le Conseil fédéral a approuvé le rapport sur la **politique économique extérieure 2014**. Ce rapport met notamment en avant la fragmentation des chaînes de production mondiales et recommande une spécialisation sur les maillons de la chaîne pour lesquels la Suisse possède un avantage comparatif. Il présente également les nouveaux accords sur le commerce international: l'accord sur la facilitation des échanges de l'OMC et les accords de libre-échange avec la Chine, les Etats de coopération du Golfe, le Costa Rica et le Panama. Les chambres des cantons et du peuple ont pris note du rapport. Elles ont notamment souligné les conséquences de la votation du 9 février et le risque d'un isolement pour la Suisse.<sup>11</sup>

## Strukturpolitik

MOTION  
DATUM: 06.06.2018  
GUILLAUME ZUMOFEN

Par l'intermédiaire d'une motion, Beat Rieder (pdc, VS) souhaite **protéger l'économie suisse en contrôlant les investissements directs étrangers dans des entreprises helvétiques**. Il indique que la hausse des investissements directs étrangers constitue une menace pour le savoir-faire, les emplois et la sécurité de la Suisse. Selon lui, un cadre juridique trop souple entraîne une hausse incontrôlable des investissements étrangers. Il cite notamment en exemple les rachats récents de «Bartholet, Syngenta, Gategroup, Swissport et SRTechnics». Pour lutter contre cette menace, non seulement pour la compétitivité de la place économique, mais aussi pour la sécurité du pays, il propose la création d'une autorité d'approbation.

Le Conseil fédéral s'est opposé à la motion. Il a souligné l'importance du libéralisme pour l'économie helvétique. Selon les Sept Sages, l'ouverture économique garantit un afflux de capitaux indispensables à l'emploi et à l'innovation. Néanmoins, en ligne avec plusieurs objets comme la motion 13.3280, le postulat 18.3376 ou encore l'initiative parlementaire 16.498, le Conseil fédéral est disposé à étudier la problématique dans un rapport.

La motion a été transmise à la Commission de l'économie et des redevances du Conseil national (CER-CE) pour un examen préalable. Par 7 voix contre 5, la majorité de la CER-CE a proposé d'adopter la motion. La majorité de la commission a donc été sensible à la hausse des investissements directs étrangers et aux conséquences potentielles pour la sécurité et l'économie helvétique. Une minorité a suivi les arguments du Conseil fédéral. Le Conseil des Etats tranchera en premier sur la question.<sup>12</sup>

POSTULAT  
DATUM: 11.06.2018  
GUILLAUME ZUMOFEN

Hans Stöckli (ps, BE) s'est penché sur la problématique des **investissements étrangers dans des infrastructures critiques en Suisse**. Ainsi, à travers un postulat, il demande au Conseil fédéral d'étudier les outils et les bases légales existants dans d'autres pays développés. Un tel rapport fournirait un tour d'horizon des pratiques et permettrait de déterminer s'il est nécessaire d'intervenir.

Le Conseil fédéral a proposé l'adoption du postulat. La chambre des cantons l'a accepté tacitement.<sup>13</sup>

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE  
DATUM: 26.09.2018  
GUILLAUME ZUMOFEN

En juin 2018, le Conseil fédéral a adopté un **assouplissement de l'ordonnance sur le matériel de guerre (OMG)**. Cette adaptation a engendré un débat explosif sous la coupole fédérale lors de la session d'automne. Tous les groupes parlementaires ont déposé des interpellations ce qui a donné lieu à un débat urgent. L'ensemble des partis politiques, à l'exception de l'UDC et du PLR, se sont exprimés contre le projet. Logiquement, la presse s'est emparée du débat. Des titres chocs comme "Des grenades à main suisses en Syrie" ou "La Suisse classée 11ème pays exportateur d'armes" ont fleuri dans la presse. A la fin des débats, les protagonistes opposés à la modification ont fait planer la menace d'une initiative populaire sur le Conseil fédéral.<sup>14</sup>

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE  
DATUM: 01.11.2018  
GUILLAUME ZUMOFEN

Le débat sur l'exportation de matériel de guerre a continué de secouer la coupole fédérale. D'abord, un rapport du Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) a indiqué que les entreprises suisses ont exporté pour environ 300 millions de francs de matériel de guerre dans 61 pays. Il s'agit d'une augmentation de 17,6 pour cent par rapport à l'année précédente. Puis, le fabricant d'avion Pilatus, établi dans le canton de Nidwald, a été mis sous enquête pour soutien logistique à l'armée saoudienne. Avec l'actualité sordide de l'assassinat du journaliste Jamal Kashoggi, cette information a fait à nouveau exploser le débat sur l'exportation des armes. Au final, la mobilisation populaire

convertie en épée de Damoclès d'une initiative populaire a forcé le Conseil fédéral à poser les armes. Le gouvernement a changé son fusil d'épaule et fait **marche arrière sur la modification de l'ordonnance sur le matériel de guerre**. Ainsi, les exportations d'armes vers les pays en conflit interne continueront d'être interdites.<sup>15</sup>

#### POSTULAT

DATUM: 13.02.2019  
GUILLAUME ZUMOFEN

Alors que des pays émergents intensifient leurs politiques d'investissement dans des entreprises privées ou publiques de pays avancés, nombreux sont ceux qui pointent du doigt les risques pour la sécurité nationale et l'économie. La Suisse, qui se positionne comme une destination majeure des investissements directs étrangers, mais également comme un grand investisseur à l'étranger, n'échappe pas au débat. Le rapport sur le postulat Stöckli (ps, BE), qui répond aussi au postulat 18.3376, adresse cette problématique. Tout d'abord, le rapport précise que les autres pays européens, avec une économie comparable à l'économie helvétique, n'ont pas introduit de réglementation spécifique sur les **investissements directs étrangers**. Ensuite, sur la question de la sécurité nationale, d'un côté, la problématique n'existe qu'en cas d'investissement dans une entreprise d'importance systémique. Or, la législation en vigueur, et notamment les législations sectorielles dans les domaines des banques et infrastructures financières, permet d'écarter la grande majorité des risques. D'un autre côté, la stratégie nationale pour la protection des infrastructures critiques dresse des rapports réguliers et prend en compte la sécurité des approvisionnements. Ensuite, d'autres réglementations sont en vigueur pour les secteurs non critiques. Le rapport cite notamment la lex Koller ou encore le droit des marchés financiers. Finalement, l'argument des places de travail ou de la perte de savoir-faire n'est pas justifié selon le rapport. Il précise qu'une intervention législative s'apparenterait à une politique industrielle à tendance protectionniste, donc en inadéquation avec la stratégie économique helvétique. Au final, le rapport préconise un statu quo avec la possibilité de monitoring régulier sur la question.<sup>16</sup>

#### MOTION

DATUM: 17.06.2019  
GUILLAUME ZUMOFEN

Beat Rieder (pdc, VS) souhaite **protéger l'économie suisse en contrôlant les investissements directs étrangers dans des entreprises helvétiques**. Le sénateur valaisan met en avant des arguments liés à la perte de savoir-faire, à la perte d'emplois et aux risques liés à la sécurité. La Commission de l'économie et des redevances du Conseil des Etats (CER-CE) recommande à sa chambre de rejeter la motion par 7 voix contre 5. Une minorité propose d'adopter la motion.

En chambre, l'objet a donné lieu à un débat animé. D'un côté, le PLR a mis en avant l'importance du libéralisme et le risque de rétorsion en cas de mesures protectionnistes. Selon les opposants, ces deux arguments pèsent particulièrement dans un pays comme la Suisse qui repose sur ses exportations. A l'opposé, les défenseurs de la motion ont souligné les risques pour la sécurité helvétique. Au final, la motion a été adoptée par 22 voix contre 18 et 2 abstentions. La chambre du peuple se prononcera donc sur la motion.<sup>17</sup>

#### POSTULAT

DATUM: 18.06.2019  
GUILLAUME ZUMOFEN

La conseillère nationale Elisabeth Schneider-Schneiter (pdc, BS) a préconisé la rédaction d'un rapport sur les **terres rares et la planification stratégique de ces ressources**. Les terres rares regroupent différents types de métaux utilisés dans les technologies de pointe. Ce rapport doit présenter les solutions pour l'approvisionnement en matières premières pour l'industrie nationale.

Le Conseil fédéral a proposé l'adoption du postulat. Il a notamment souligné l'importance grandissante de ces métaux utilisés dans les domaines de la haute technologie et l'absence de produits de substitution. Le postulat a été adopté à l'unanimité en chambre.

Selon le rapport sur le postulat, le Conseil fédéral a considéré qu'il n'était pas nécessaire de prendre des mesures. En effet, les accords d'exportations de l'OMC avec la Chine ainsi que la diversification des ressources ont réduit les risques de pénuries. De plus, le Conseil fédéral a souligné que l'approvisionnement en matières premières relevait prioritairement du secteur privé. Finalement, le rapport a mis en évidence l'importance de la recherche et de l'innovation pour le recyclage de ces métaux rares. L'objet a été classé.<sup>18</sup>

#### MOTION

DATUM: 03.03.2020  
GUILLAUME ZUMOFEN

Tout comme le Conseil des Etats, le **Conseil national a adopté la motion**, déposée par Beat Rieder (pdc, VS), **qui vise la protection de l'économie suisse en contrôlant les investissements directs étrangers dans des entreprises helvétiques**. La chambre basse va donc à l'encontre de sa Commission de l'économie et des redevances (CER-CN) qui préconisait, par 15 voix contre 9, de rejeter la motion. Elle a suivi la minorité Müller (pdc, LU) qui considérait que la motion ne remettait en cause ni le libéralisme économique, ni l'importance des investissements directs étrangers, mais permettait un meilleur contrôle des entreprises d'importance systémique. A l'opposé, la majorité estimait que la motion enverrait un signal négatif en contradiction avec notre politique économique extérieure. Lors des débats en chambre, la motion a été adoptée par 96 voix contre 82 et 15 abstentions. Les 28 voix PLR, rejointes par 12 Vert'libéraux et 41 UDC n'ont pas suffi pour rejeter la motion. Le camp de l'adoption de la motion, principalement représenté par le groupe du Centre, le PS et les Verts, a profité de 3 voix dissidentes de l'UDC, et surtout de 7 et 3 abstentions chez l'UDC et les Vert'libéraux pour faire pencher la balance.<sup>19</sup>

#### POSTULAT

DATUM: 17.09.2020  
GUILLAUME ZUMOFEN

La chambre basse a **classé le postulat sur les investissements directs étrangers**. Il suit la recommandation du Conseil fédéral après la publication du rapport sur l'objet.<sup>20</sup>

### Wettbewerb

#### MOTION

DATUM: 13.12.2010  
SUZANNE SCHÄR

Bereits vor der Übernahme des Cassis-de-Dijon-Prinzips durch die Schweiz waren die **Lebensmittelqualität** und damit verbunden die sozialen und ökologischen Bedingungen, unter denen Lebensmittel produziert werden, Thema verschiedener politischer Vorstösse. Im Berichtsjahr nahm die WAK-NR den Vorschlag ihrer Schwesterkommission im Ständerat auf, fünf 2008 und 2009 eingereichte Standesinitiativen ähnlicher Stossrichtung aus den Kantonen Freiburg (08.326), Jura (08.301), Neuenburg (08.307), Waadt (09.311) und Genf (08.320) gemeinsam zu prüfen. Sie fasste zwei der drei Hauptanliegen der Initiativen in je einer Motion und einem Postulat zusammen und brachte sie in der Wintersession zur Diskussion in den Rat. Mit 133 zu 27 Stimmen – gegen eine Minderheit aus der SVP- und eine Mehrheit der liberalen Fraktion – nahm der Rat die Motion an, die den Bundesrat dazu auffordert, sich in internationalen Wirtschaftsverhandlungen nicht nur durch Freihandelsbestrebungen leiten zu lassen, sondern sich dabei auch für die Verbesserung der sozialen und ökologischen Produktionsbedingungen einzusetzen. Daneben überwies die grosse Kammer ein Postulat, das den Bundesrat beauftragte, die staatlich anerkannten Nachhaltigkeitslabels der EU zu prüfen und die Vor- und Nachteile dieser Form der Konsumenteninformation im nationalen, aber auch internationalen Kontext zu diskutieren. Nachdem der Nationalrat mit der Annahme der beiden Vorstösse den Vorschlägen seiner Kommission gefolgt war, gab er danach und gegen ihren Willen mit einer relativ knappen Mehrheit von 85 zu 76 Stimmen auch den fünf Standesinitiativen Folge.<sup>21</sup>

#### BUNDESRATSGESCHÄFT

DATUM: 16.06.2015  
DAVID ZUMBACH

Der Ständerat befasste sich in der Sommersession 2015 erstmals mit dem bundesrätlichen Entwurf zur **Teilrevision des Zollgesetzes**, mit der die Regierung gewisse Mängel und Lücken, die sich in der Anwendung des 2007 eingeführten Zollgesetzes gezeigt hatten, beheben wollte. Die Strategie Zollfreilager, die der Bundesrat in der gleichen Botschaft definiert hatte und der in den Medien viel Aufmerksamkeit zuteil wurde, war indes nicht Gegenstand der Gesetzesvorlage. Der Ständerat folgte in sämtlichen Punkten seiner vorberatenden Sicherheitspolitischen Kommissionen (SiK-SR), deren Anträge nur gering vom Entwurf des Bundesrates abwichen. In seiner wichtigsten Änderung entschied sich der Ständerat dafür, eine Bestimmung zu streichen, die es der Eidgenössischen Zollverwaltung (EZV) erlaubt hätte, im Rahmen der Amtshilfe direkt Daten und Informationen an eine ersuchende Behörde zu übermitteln. Die kleine Kammer wollte damit verhindern, dass sensible Daten, die bei der Deklaration bekanntgegeben werden, in die Hände der wirtschaftlichen Konkurrenz geraten.<sup>22</sup>

**MOTION**  
DATUM: 16.09.2015  
DAVID ZUMBACH

Das **Übereinkommen der Pan-Euro-Med-Zone**, das die Zollformalitäten zwischen EFTA, EU, dem Westbalkan und den Ländern rund um das Mittelmeer regelt und für den Fall, dass eine Ware ihren Ursprung innerhalb der PEM-Zone hat, Zollfreiheit vorsieht, müsse möglichst rasch zur Anwendung gebracht werden. Dies forderte der Ständerat in der Herbstsession 2015 vom Bundesrat, der sich selbst für die Annahme einer Motion Keller-Sutter (SG, fdp) ausgesprochen hatte. Die Schweiz hatte das Übereinkommen zwar 2011 unterzeichnet, Schweizer Unternehmen kommen allerdings nur dort in den Genuss der Vorzüge, wo die entsprechenden PEM-Regeln bereits in die bilateralen Freihandelsabkommen aufgenommen worden sind. Ständerätin Keller-Suter hob in ihrem Vorstoss besonders die schwierige Situation der Schweizer Textilbranche hervor. Dieser gingen Aufträge verloren, weil das Freihandelsabkommen mit der EU noch nicht entsprechend angepasst worden sei.<sup>23</sup>

**BUNDESRATSGESCHÄFT**  
DATUM: 15.12.2015  
DAVID ZUMBACH

Im Dezember 2015 schuf der Nationalrat bei der Beratung der **Teilrevision des Zollgesetzes** drei Differenzen zur vorbehandelnden kleinen Kammer. Er folgte dabei in allen Punkten seiner Sicherheitspolitischen Kommission (SiK-NR). Einzig bei der Frage, ob der im Bundesbeschluss über die Umsetzung von Schengen und Dublin festgeschriebene Mindestbestand des Grenzwachtkorps ins Zollgesetz gehört, kam es zu Diskussionen. Ein Minderheitsantrag Graf-Litscher (sp, TG), der wie Bundes- und Ständerat auf eine Festschreibung verzichten wollte, da seit der Festlegung im Jahre 2003 der Mindestbestand als Referenz an Bedeutung verloren habe, wurde mit 56 zu 127 Stimmen abgelehnt. SP, Grüne und Grünliberale standen, auf sich alleine gestellt, auf verlorenem Posten. Die zweite Differenz betraf eine Bestimmung, welche Kommandanten von Luftfahrzeugen zur Übermittlung von Unterlagen an die Eidgenössische Zollverwaltung (EZV) verpflichtet. Diese führe, so die SiK-NR, zu grossen Unklarheiten und vermische Bereiche der privaten und kommerziellen Fliegerei. Eine letzte Differenz beinhaltete eine Präzisierung, die die Ermächtigung des Bundesrates zum Abschluss von völkerrechtlichen Verträgen explizit nur auf den Bereich der gegenseitigen Anerkennung des Status der zugelassenen Wirtschaftsbeteiligten beschränkt. Der Ständerat stimmte im Januar 2016 bei der zweiten Lesung den nationalrätlichen Anpassungen diskussionslos zu. In der Schlussabstimmung wurde die Teilrevision des Zollgesetzes in beiden Räten einstimmig angenommen.<sup>24</sup>

**MOTION**  
DATUM: 15.12.2015  
DAVID ZUMBACH

In der Wintersession 2015 folgte der Nationalrat seiner Aussenpolitischen Kommission (APK-NR) und nahm, wie der Ständerat zuvor, eine Motion Keller-Sutter (fdp, SG) diskussionslos an. Diese forderte vom Bundesrat, dass das **Übereinkommen der Pan-Euro-Med-Zone** möglichst rasch zur Anwendung gebracht werden müsse. Das PAN-Übereinkommen, das die Schweiz als EFTA-Mitglied 2011 unterzeichnet hatte, sieht vor, dass Waren, die ihren Ursprung in einem Land der entsprechenden Pan-Euro-Med-Zone haben, innerhalb dieser zollfrei gehandelt werden können, jedoch nur dann, wenn die PEM-Regeln zuvor in die bilateralen Freihandelsabkommen aufgenommen worden sind. Da das entsprechende Abkommen mit der EU noch nicht angepasst worden sei, so die Motionärin, gingen Schweizer Unternehmen, insbesondere der Textil- und Bekleidungsindustrie, Aufträge verloren.<sup>25</sup>

**POSTULAT**  
DATUM: 10.03.2016  
DAVID ZUMBACH

Die Gründe für das hohe **Kosten- und Preisniveau in der Schweiz** müssten analysiert und bekämpft werden. Dieser Auffassung war der Ständerat in der Frühjahrsession 2016 und überwies ein entsprechendes Postulat Fournier (cvp, VS), das ebendies forderte, mit 20 zu 12 Stimmen bei 7 Enthaltungen an den Bundesrat. Dieser war indes anderer Meinung. Die Ursachen der Hochpreisinsel seien, dank einer Vielzahl bereits vorliegender Analysen, weitgehend bekannt und angegangen worden. Es brauche folglich keine weiteren Untersuchungen zum Thema. Der Bundesrat zählt den Abbau technischer Handelshemmnisse und derjenige des Grenzschutzes im Agrarbereich, die Stärkung des Wettbewerbs im Binnenmarkt sowie ein griffiges Wettbewerbsrecht zu den Lösungsansätzen.<sup>26</sup>

## MOTION

DATUM: 12.06.2017  
GUILLAUME ZUMOFEN

La chambre du peuple et la chambre des cantons ont adopté le **classement de la motion sur la mise en œuvre de la convention paneuroméditerranéenne**.<sup>27</sup>

## Wirtschaftsordnung

## POSTULAT

DATUM: 21.03.2019  
GUILLAUME ZUMOFEN

Selon Marco Chiesa (udc, TI), depuis le Tessin, nombreux sont ceux qui considèrent que l'accès au marché indigène pour les entreprises européennes est plus aisé que l'accès au marché italien pour les entreprises suisses. Il demande donc un rapport du Conseil fédéral sur **les conditions d'accès au marché entre la Suisse et les États limitrophes dans une perspective de réciprocité**. Un tel rapport permettrait de mettre en perspective les conditions d'accès aux marchés et de déterminer la véracité de l'impression susmentionnées.

De son côté, le Conseil fédéral propose de rejeter le postulat. Tout d'abord, il explique que le principe de réciprocité n'implique pas des conditions d'accès similaires d'un marché à l'autre, mais un traitement égalitaire de toutes les entreprises pour l'accès au même marché. Il précise donc que si des différences existent entre la Suisse et l'Italie, elles sont peut-être dues uniquement au système administratif de ces deux espaces économiques, et ne provoquent pas nécessairement une discrimination. Ensuite, il rappelle que le Conseil fédéral publie chaque année un rapport sur le commerce extérieur qui traite des conditions d'accès aux marchés.

Le Conseil national a adopté le postulat par 128 voix contre 56. Le camp bourgeois a imposé sa volonté.<sup>28</sup>

- 
- 1) 24 Heures, 19.3 und 5.11.92; Ww, 26.3.92; BaZ, 27.3.92 (Delamuraz); NZZ, 10.4.92; TA, 11.4. und 30.4.92 (BR); NQ, 12.4.92; Presse vom 3.11.92; TA, 4.12.92 (Sieber); Ww, 5.11 und 26.11.92.; BBI, 1992, I, S. 1016 ff. Siehe auch SPJ 1991, S. 111.
  - 2) Amtl. Bull. NR, 1992, S. 2518 ff.; Amtl. Bull. StR, 1992, S. 1209 ff. und 1234 ff.; NZZ, 4.6.92; BZ, 5.6.92; Presse vom 10.6 und 11.12.92; Ww, 18.6.92; NZZ, 5.6.92
  - 3) BO CE, 2016, pp.228 s.; BO CN, 2016, pp.46 s.; Communiqué de presse CPE-CE du 18.02.2016; Communiqué de presse CPE-CN du 02.02.2016; FF, 2016, pp.727; FF, 2016, pp.873; FF, 2016, pp.885; FF, 2016, pp.931; FF, 2016, pp.933; FF, 2016, pp.955
  - 4) BO CE, 2017, pp.85 s.; Communiqué de presse APK-N/CPE-N; Communiqué de presse APK-S/CPE-E; FF, 2017, pp.1073 s.; FF, 2017, pp.1091; FF, 2017, pp.741 s.; FF, 2017, pp.849 s.; FF, 2017, pp.895; FF, 2017, pp.897 s.; FF, 2017, pp.949 s.; FF, 2017, pp.963; FF, 2017, pp.965 s.; FF, 2017, pp.975 s.; FF, 2017, pp.991; FF, 2017, pp.993 s.; FF, 2017, pp.1011 s.
  - 5) NZZ, 3.4.19; LT, 12.4., 20.4.19; LT, Lib, 24.4.19; LT, 29.4.19
  - 6) Analyse APS des journaux 2019 – Politique économique
  - 7) BO CN, 2020, pp.298; BO CN, 2020, pp.321; Communiqué de presse CPS-CN du 11.02.2020; LT, 11.3.20; AZ, CdT, 12.3.20; AZ, 13.3.20
  - 8) BO CE, 2020, pp.379 s.; Communiqué de presse CPS-CE du 30.04.2020; LT, TA, 9.6.20
  - 9) BO CE, 2020, p.625; BO CN, 2020, p.1180; FF, 2020, pp.5347
  - 10) APS Zeitungs- und Inserateanalyse vom 29.11.2020; Abstimmungsbroschüre vom 29.11.2020; LT, 30.9.20; AZ, CdT, NZZ, TG, 2.10.20; NZZ, 5.10., 6.10.20; CdT, NZZ, TG, 10.10.20; TA, 16.10.20; CdT, NZZ, 20.10.20; TA, 21.10.20; CdT, LT, NZZ, TA, 22.10.20; NZZ, TA, 23.10.20; LT, 24.10.20; LZ, 29.10.20; TA, 3.11.20; NZZ, 4.11.20; AZ, TZ, 6.11.20; TG, 9.11.20; LT, 10.11.20; TA, 11.11.20; TZ, 12.11.20; BLZ, NZZ, 13.11.20; SZ, 14.11.20; AZ, 16.11.20; LT, 17.11.20; TA, 18.11.20; CdT, 19.11.20; AZ, CdT, TA, 20.11.20; LT, NZZ, 23.11.20; CdT, TG, 24.11.20; CdT, TA, WOZ, 26.11.20; LT, 27.11.20; Blick, LT, Lib, NF, NZZ, QJ, SZ, TA, TG, TZ, 30.11.20
  - 11) BO CE, 2015, pp.26; BO CE, 2015, pp.304; BO CN, 2015, p.602; BO CN, 2015, pp.190; Communiqué de presse CPE-CE du 10.02.2015; Communiqué de presse CPE-CN du 17.02.2015
  - 12) Communiqué de presse CER-CE du 10.04.2019; Rapport CER-CE du 09.04.2019
  - 13) BO CE, 2018, pp.497; AZ, 7.6.18
  - 14) NZZ, 16.8.18; NZZ, 18.8.18; Blick, 20.8.18; AZ, Blick, NZZ, SGT, TA, 21.8.18; WoZ, 23.8.18; Blick, 24.8., 25.8., 27.8.18; 24H, Blick, 30.8.18; Blick, SGT, 31.8.18; So-Bli, 2.9.18; AZ, Blick, Lib, TA, 3.9.18; AZ, BaZ, Blick, CdT, LT, Lib, SGT, TA, TG, 4.9.18; Blick, CdT, LT, TA, TG, 5.9.18; AZ, Blick, SGT, TA, WW, WoZ, 6.9.18; TA, 7.9.18; AZ, Blick, TA, 8.9.18; So-Bli, 9.9.18; AZ, Blick, CdT, Lib, TA, TG, 10.9.18; AZ, Blick, CdT, LT, Lib, TA, TG, 11.9.18; Blick, Lib, 12.9.18; Blick, SGL, WoZ, 13.9.18; Blick, 14.9.18; AZ, Blick, TG, 15.9.18; SGT, 17.9.18; Blick, LT, 18.9.18; Blick, 19.9.18; SGT, 25.9.18; AZ, Blick, CdT, LT, Lib, SGT, WoZ, 27.9.18
  - 15) AZ, LT, NZZ, TA, 19.10.18; So-Bli, 21.10.18; TA, 23.10.18; SGT, 24.10.18; AZ, NZZ, SGT, TA, 25.10.18; TA, 26.10.18; AZ, Blick, Lib, NZZ, SGT, TA, 27.10.18; So-Bli, 28.10.18; Blick, LT, SGT, TA, 29.10.18; SGT, TA, 30.10.18; AZ, Blick, LT, NZZ, SGT, WW, 1.11.18; LT, 2.11.18; SoZ, 4.11.18; AZ, 9.11.18; NZZ, 15.11.18; LT, 4.12.18
  - 16) Rapport Investissements transfrontaliers et contrôles des investissements; NZZ, 12.1., 30.1.19; LT, 6.2.19; SGT, 12.2.19; SGT, TA, 14.2.19; TA, 15.2.19; AZ, 26.2.19
  - 17) BO CE, 2019, pp. 438 s.; Communiqué de presse CER-CE du 10.04.2019; TA, 11.4.19; So-Bli, 28.4.19; BaZ, SGT, 18.6.19; LT, 19.6.19
  - 18) BO CN, 2010, p.1796; FF, 2019, p.2956; Rapport sur l'approvisionnement de la Suisse en terres rares du 14.12.201
  - 19) BO CN, 2020, pp.44 s.; Communiqué de presse CER-CN du 08.10.2019; Rapport CER-CN du 08.10.2019; AZ, CdT, NZZ, TA, 4.3.20
  - 20) FF, 2020, p.3263 s.
  - 21) AB NR, 2010, S. 1992 f.
  - 22) AB SR, 2015, S. 592 f.; BBI, 2015, S. 2883 ff.; Medienmitteilung Bundesrat vom 6.3.15; Medienmitteilung SiK-SR vom 20.5.15; NZZ, 7.3.15
  - 23) AB SR, 2015, S. 874 f.; NZZ, 13.7.15
  - 24) AB NR, 2015, S. 1731 ff.; AB SR, 2016, S. 21.; Medienmitteilung SiK-NR vom 6.10.15
  - 25) AB NR, 2015, S. 2179.; Medienmitteilung APK-NR vom 17.11.15
  - 26) AB SR, 2016, S. 154 f.
  - 27) FF, 2017, pp.2726
  - 28) BO CN, 2019, pp.564